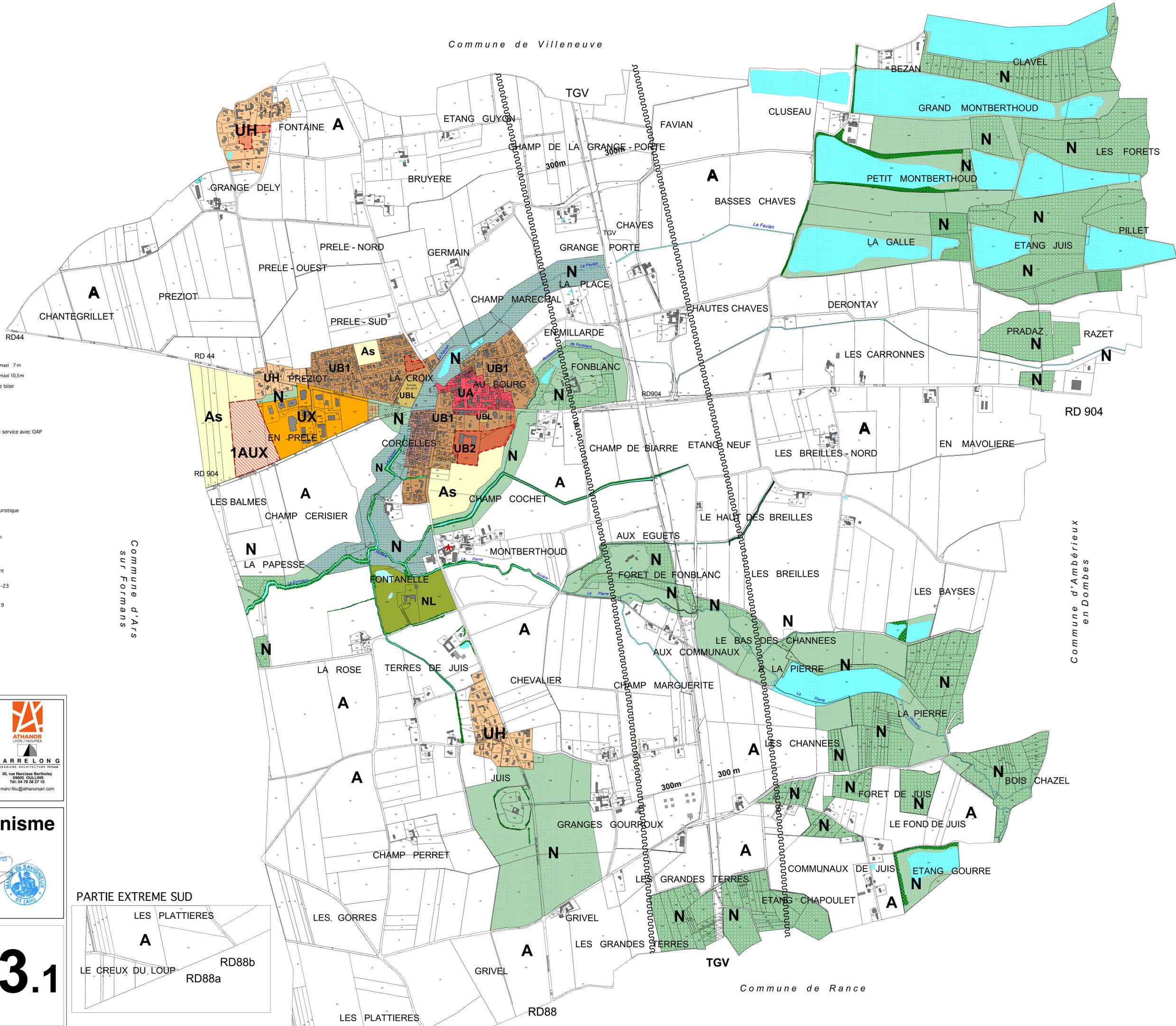


LEGENDE

- ZONES URBAINES**
- UA Zone bourg du centre ancien
 - UB1 Zone récente en continuité avec le centre h maxi 7 m
 - UB2 Zone récente en continuité avec le centre h maxi 10,5m
 - UBL Zone réservée aux équipements de sport et de loisir
 - UH Zone de hameaux : Fontaine, Juis et Preziot
 - UX Zone d'activités artisanales et de service
- ZONES A URBANISER**
- As Zone réservée aux activités artisanales et de service avec OAP
- ZONES AGRICOLES**
- A Zone agricole
 - As Zone agricole non constructible
- ZONES NATURELLES**
- N Zone naturelle protégée
 - NL Zone naturelle à fonction d'hébergement touristique
 - ES Espaces boisés classés
 - IS Secteur comportant des risques d'inondation
 - PE Plans d'eau : Etangs et mares, cours d'eau
- Autres symboles :**
- RS Secteur soumis à Orientation d'Aménagement
 - RI Eléments identifiés au titre de l'article L 151-23 Ripisylves
 - RI Elément identifié au titre de l'article L 151-19 Bâti
 - RE Emplacements réservés pour équipement
 - RE Emplacements réservés pour voirie largeur de plateforme
 - CG Contrainte bruit TGV



Commune d'Ars sur Formans

Commune d'Ambérieux en Dombes

Commune de Rance

DEPARTEMENT DE L'AIN

Commune de : SAVIGNEUX

ATHANOR
LYON / RHÔNE

CARRELONG
URBANISME ARCHITECTURE PAYSAGE

30, rue Narcisse Bertholey
69600 OULLINS
Tel: 04 78 38 27 10
marc-filip@athanorsarl.com

Plan local d'urbanisme Révision n°1 Plan de zonage 1/5000 e

Vu pour rester annexé à la délibération du Conseil Municipal n° 10201652 du 10 Novembre 2016.

Prescription de révision générale N°1 Délibération du Conseil Municipal du 8 Juillet 2010 Arrêt du Projet : Délibération du Conseil Municipal du 5 Novembre 2015 Approbation : Délibération du Conseil Municipal du 10 Novembre 2016

3.1

